



Couvreur / Couvreuse

Vous aimez travailler à l'extérieur ? Vous aimez les grands horizons ? Vous appréciez le travail varié et en équipe ? Vous êtes fait(e) pour devenir couvreur/couvreuse. Votre mission ? Réaliser de nouvelles toitures ou en rénover d'anciennes en y plaçant un recouvrement isolé et étanche.

Le métier

Tuile, ardoise, cuivre, zinc, matériaux végétaux (paille, roseaux, bois),... les professionnel(le)s de la toiture se spécialisent souvent en fonction des particularités de leur région et de leurs affinités. Grâce à votre savoir-faire, vous serez responsable de la réalisation, de l'entretien et de la réparation des toits ainsi que de leur étanchéité et de leur isolation.

Vous pourrez également être amené(e) à renforcer des charpentes, à poser des gouttières, des fenêtres de toits, des panneaux solaires, des isolants thermiques ou des toitures vertes. Aujourd'hui, les couvertures des bâtiments respectent l'environnement !

Des sensations fortes en toute sécurité

Le/la couvreur(euse) effectue un travail particulièrement physique et travaille aussi dans des positions inconfortables. Il/elle utilise de préférence des accessoires (grue, nacelle, monte-charge, ...) pour faire monter les matériaux sur le toit et les déplacer. Lors de travaux en hauteur, il/elle suivra les règles de sécurité et utilisera les équipements de protection (comme le harnais de sécurité) de manière correcte.

La couverture, ça bouge

Grâce à ce métier, vous ne vous ennuierez jamais. Vous travaillerez en plein air, sillonnerez les villes et villages et apprendrez que deux toits ne sont jamais identiques !

Un métier en pénurie !

Trop peu de couvreurs/couvreuses qualifié(e)s et expérimenté(e)s sont aujourd'hui disponibles sur le marché de l'emploi. Se former et se spécialiser pour ce métier augmente vos chances de décrocher plus rapidement un emploi.

Témoignages

« Ce qui me plaît dans ce métier, c'est qu'il y a beaucoup de choses différentes à faire et que ce n'est jamais répétitif. On n'aura jamais deux toits pareils ! Et j'ai aussi la sensation de faire quelque chose d'utile. »

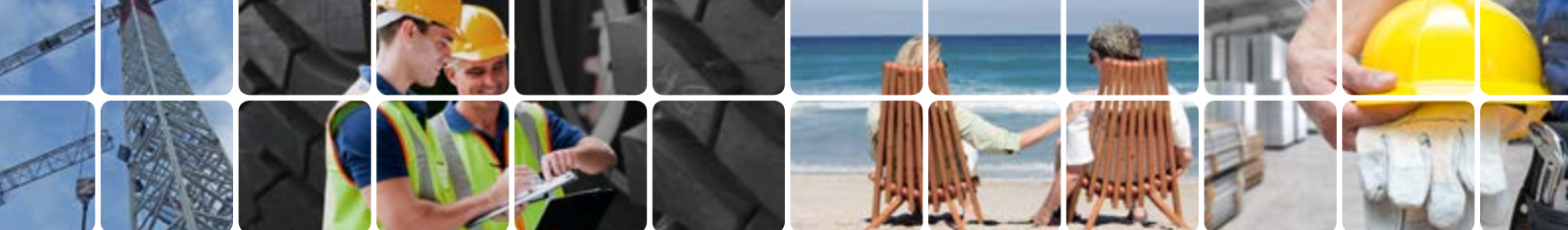
Jessica • couvreuse

« Poser un toit n'est pas si simple : vous devez d'abord réaliser la sous-toiture, placer les matériaux d'isolation, prévoir un pare-vapeur ou un écran d'air et veiller à l'écoulement des eaux et aux éventuels lanterneaux. C'est alors seulement que commence le travail de recouvrement proprement dit au moyen de matériaux naturels ou synthétiques, qui requièrent chaque fois leurs propres outils et techniques de placement. »

Rodolphe • couvreur



constructiv



UN TRAVAIL DANS LA CONSTRUCTION ?

RIEN QUE DES AVANTAGES !



Vous recevez non seulement un salaire attractif, et vous bénéficiez en outre d'une foule d'avantages supplémentaires :

- Des primes pour les travaux exceptionnels ou difficiles
- Une prime de chômage intempéries
- Une prime pour les aptitudes particulières
- Une prime annuelle de fidélité
- Une indemnité en cas d'empêchement de travailler à cause du gel, d'un chômage temporaire, d'une incapacité de travail, etc.
- De nouvelles possibilités de formation pour se recycler et progresser
- Un soutien financier lors d'un emprunt hypothécaire

LA RÉALITÉ DE LA CONSTRUCTION C'EST :

Une grande diversité

Le secteur propose un grand choix de métiers qui peuvent s'exercer dans des contextes très divers : de la rénovation résidentielle au vaste chantier de génie civil, en petite équipe ou au sein d'une grande entreprise, à l'intérieur ou à l'extérieur, de façon artisanale ou en recourant à l'utilisation des techniques les plus innovantes et des matériaux les plus révolutionnaires ... Les possibilités de trouver un métier et un environnement de travail adaptés à ses goûts et sa personnalité sont donc très nombreuses.

Un secteur particulièrement innovant

La capacité d'innovation du secteur se traduit par des multiples évolutions remarquables, révélatrices du potentiel d'adaptation des entreprises de construction face aux défis technologiques de l'avenir et aux obligations de résultat auxquelles elles sont soumises, en matière énergétique, par exemple. La construction, aujourd'hui, évolue quotidiennement

Des métiers dans l'air du temps

Les avancées permises par la recherche et le développement font qu'aujourd'hui, les métiers de la construction s'inscrivent dans l'air du temps. L'intégration du développement durable et du respect de l'environnement, dans le cadre des nouvelles réglementations européennes, en sont un exemple.

Vous êtes intéressé par ce métier ? Prenez contact avec votre bureau régional Constructiv !

Bureaux régionaux Constructiv de Wallonie et Bruxelles		
Brabant-Wallon et Namur	t 081 24 03 40 - f 081 24 03 48	bnl@constructiv.be
Bruxelles	t 02 209 67 62 - f 02 210 03 37	bru@constructiv.be
Hainaut	t 067 49 32 00 - f 067 49 32 09	ht@constructiv.be
Liège	t 04 221 56 60 - f 04 221 56 67	lg@constructiv.be
Luxembourg	t 061 24 04 70 - f 061 24 04 79	lux@constructiv.be